

# L'Elginois

Commune de

## Légny

Village des pierres dorées



Bulletin d'information n°13

L'Elginois

Décembre 2011

### Sommaire

- **Page 2**  
.Bilan 1<sup>ère</sup> moitié de mandat  
.Fusion des Communautés de Communes
- **Page 3**  
.Joujoubus  
.CLSH Club des 8
- **Page 4**  
.Ça s'est passé au cours du dernier trimestre
- **Page 5**  
.Un p'tit coup de pouce
- **Page 6**  
.Recensement agricole  
.Les rivières du Beaujolais  
.Inscription sur les listes électorales

### Mairie

Le Bourg

69620 LÉGNY

Tél : 04 74 71 61 09

Fax : 04 74 71 49 90

Ouverture du secrétariat

- Mardi : 9h-11h30
- Jeudi : 14h-16h30
- Samedi : 9h-11h30

Permanence de  
Madame le Maire

- Samedi : 9h-11h30 sans rendez-vous
- Lundi au vendredi sur rendez-vous

### Edito

*Nous voici à l'aube d'une nouvelle année qui nous conduit à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2012.*

*Pour l'occasion, nous aurons plaisir à vous accueillir lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 6 janvier prochain.*

*Une occasion pour nous de vous retracer les réalisations de l'année écoulée et de vous faire partager les prochaines actions programmées en matière d'investissements et pour les nouveaux habitants, de faire connaissance avec toutes les associations de la commune.*

Sylvie Jovillard

### Agenda

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Vendredi 6 janvier</b>         | <i>cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes</i>   |
| <b>Mardi 21 février</b>           | <i>RAMI pour les assistantes maternelles à la Salle des Fêtes</i>  |
| <b>Samedi 25 février</b>          | <i>repas de la Chasse</i>  |
| <b>Samedi 17 mars</b>             | <i>Concours de belote organisé par le Club Soleil d'Automne à la Salle des fêtes</i>   |
| <b>24 mars</b>                    | <i>Tartiflette organisée par le Sou des Ecoles</i>   |
| <b>Samedi 14 avril</b>            | <i>Coupe de l'Auberge des Granges organisée par l'Amicale Boules</i>   |
| <b>Dimanche 22 avril et 6 mai</b> | <i>1er et 2ème tour de l'élection présidentielle</i>   |
| <b>Samedi 28 avril</b>            | <i>vente de plants fleurs et légumes à la Halle des Ponts-Tarrets toute la journée (le bénéfice sera affecté au fleurissement de la commune)</i> |
| <b>Samedi 5 mai</b>               | <i>Conscrits avec repas organisé par l'Interclasse</i>   |
| <b>Samedi 12 mai</b>              | <i>Opération du Sou des Ecoles</i>   |
| <b>Dimanche 10 juin</b>           | <i>Coupe du Secteur Bouliste de la Vallée d'Azergues organisée par l'Amicale Boules</i>  |
| <b>Dimanche 10 et 17 juin :</b>   | <i>1er et 2ème tour des élections législatives</i>   |



## *Fusion des communautés de communes*

Le 5 décembre dernier, le Préfet de région a réuni les membres de la CDCI pour statuer sur les projets de fusions de communautés de communes qui recueillent un large consensus.

Concernant notre territoire, l'amendement qui a été validé est le suivant, confirmant notre souhait initial autour du regroupement des Communautés de Communes ci-dessous :

- La Communauté de communes des Pays du Bois d'Oingt (sauf Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux qui rejoignent la CAVIL)
- La communauté de communes Beaujolais Saône Pierre Dorées (sauf Liergues qui rejoint la CAVIL)
- La communauté de communes Monts d'Or Azergues (sauf Quincieux qui rejoint le Grand Lyon)
- La communauté de communes Beaujolais Val d'Azergues

Soit au total 34 communes. Désormais, nous allons pouvoir nous mettre en ordre de marche et avancer dès le début de l'année prochaine sur les compétences qui seront retenues et le mode de gouvernance.

## *Bilan de la première moitié de mandat*

Achevant la première moitié de notre mandat et avant de vous faire partager les principaux axes des trois prochaines années lors de la cérémonie des vœux, nous souhaitons profiter de ce bulletin pour vous dresser un rapide bilan des actions réalisées.

Un engagement de départ : ne pas augmenter les impôts communaux tout en accompagnant l'allègement de la charge d'investissements, l'augmentation de nos ressources propres (+8% en trois ans) mais en poursuivant néanmoins les projets pour notre commune.

### **ENFANCE /JEUNESSE**

- Extension de l'école avec la création de deux nouvelles classes
- Ecole Numérique Rurale, retenue dans le cadre d'un Appel à projets
- Mise en place de cours de théâtre enfants avec l'association ADELCA
- Création de l'association jeunes / ados

### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- Extension de la Halle
- Initiative de relancer l'implantation d'une maison du Tourisme intercommunautaire aux Ponts-Tarrets (ouverture en octobre 2011)

### **DÉVELOPPEMENT DE SERVICES**

- Création du parking en centre bourg
- Implantation d'une boîte aux lettres à la Halle
- Création d'un abribus au hameau de Billy
- Développement du réseau public d'éclairage au Margand
- Implantation d'un columbarium au cimetière

### **SÉCURISATION**

- Création d'un passage piétons à hauteur de la voie SNCF
- Mise aux normes sécurité incendie de tous les bâtiments publics
- Sécurisation du chemin de Saint-Paul (achèvement début 2012)

### **AMÉLIORATION CADRE DE VIE**

- Mise en place de la signalétique des noms de rue
- Création d'un Comité de Fleurissement

### **COMMUNICATION**

- Édition de bulletins trimestriels
- Refonte du site internet de la commune

### **AUTRES**

- Création de « Chorales en Fête »
- Semaine Bleue : commune référente en 2009 pour cette opération sur le canton : actions menées conjointement avec l'Ecole de Légnay et le Club Soleil d'Automne
- Actions avec les anciens combattants de la commune pour remobiliser les habitants autour des cérémonies du souvenir par l'édition d'un bulletin spécial en octobre 2010 et l'organisation d'une exposition en 2011 à la salle des fêtes ainsi que des échanges avec les enfants de l'école.





## Joujoubus

Depuis le mois de septembre peut-être avez-vous croisé un véhicule avec ce logo ? Mais à quoi sert-il ?

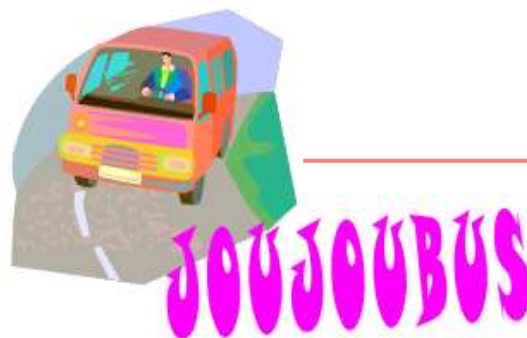
C'est le véhicule qui est utilisé tous les matins pour le relais assistant maternel itinérant (RAMI). En effet, tout le matériel que l'animatrice utilise pour les temps collectifs est rangé à l'intérieur.

Ces moments sont ouverts à tous les assistants maternels et aux enfants dont ils ont la garde.

L'accueil est libre et se déroule de 9 heures à 11 heures dans des salles mises à disposition par les municipalités. Un planning pour les passages est établi à l'avance.

Le Joujoubus vous permet à vous, en tant qu'assistant maternel, de voir évoluer les enfants dont vous avez la garde dans un autre lieu. C'est également l'opportunité de se sentir moins isolé, de rencontrer d'autres professionnels, d'échanger et de partager sur ses pratiques professionnelles.

Les temps collectifs permettent aux enfants



- une socialisation en douceur car ils évoluent dans un petit groupe ;
- de participer à différentes activités d'éveil (peinture, pâte à modeler, gommettes, ....) de motricité, de musique.
- de partager avec d'autres adultes.

Des moments festifs sont également proposés aux assistants maternels et aux enfants, comme des pique-niques, ou encore un spectacle à l'occasion de Noël.

Des permanences administratives à l'attention des parents comme des assistants maternels ont également lieu deux fois par mois les lundis de 16h00 à 19h00 au Bois d'Oingt dans les locaux du secours catholique.

Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Christine, l'animatrice, au 06 18 30 90 68.

## CLSH Le Club des 8

Tél. 09.51.39.16.02

Courriel : [secretariat@clubdes8.com](mailto:secretariat@clubdes8.com)

Site : [www.clubdes8.com](http://www.clubdes8.com)

Le Club des 8 est un centre de loisirs qui accueille vos enfants âgés de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires. L'accueil se fait à la journée et peut se moduler sur la période de congés en fonction de vos souhaits. Structure à capacité d'accueil moyenne, elle permet aux petits comme aux grands de passer des vacances avec un rythme adapté à chacun, notamment en leur proposant un choix d'activités ludiques et variées.

Pour la deuxième année, le Centre accueille les enfants tous les mercredis en période scolaire, soit en journées complètes ou soit



en demi-journées (avec ou sans repas) à la Salle des Fêtes de Saint Laurent d'Oingt de 7h30 à 18h30. Les tarifs sont consultables sur le site du club.

N'hésitez donc pas à faire profiter vos enfants de cette opportunité de découvrir de nouvelles activités dans une ambiance agréable et en toute sécurité, et si vous nous connaissez déjà, parlez-en autour de vous !

Si vous souhaitez davantage de renseignements, une permanence est assurée tous les mardis soir de 17h à 19h (en période scolaire) à notre local « Les Framboisiers », Place de l'ancienne Eglise au Bois d'Oingt.



## *Ça s'est passé au cours du dernier trimestre ...*

### NOTRE CENTENAIRE



*Une visite de quelques membres du Club Soleil d'Automne à notre centenaire Marie Vieux ....*

### EXPOSITION DU 11 NOVEMBRE



*Exposition d'objets marquants de la 1ère guerre mondiale présentée aux élèves et aux habitants de Légny à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre*

### FLEURISSEMENT



*La Commune de Légny grâce au travail du Comité de Fleurissement obtient la 2<sup>ème</sup> place au concours des Villages Fleuris de l'Office du tourisme des Pierres Dorées...*



## REPAS C.C.A.S.



*Traditionnel repas du CCAS, un moment festif et chaleureux qui permet de se retrouver dans une période de sa vie où l'éloignement familial ne permet pas toujours une présence continue, et de partager le plaisir de l'arrivée prochaine des fêtes de fin d'année.*

### *Un p'tit coup de pousse ...*



Un collectif de partenaires composé du Secours catholique, du centre social Cap Générations, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), de la Maison du Rhône (MDR) du Bois d'Oingt et des mairies, conduit une action sur le thème de l'alimentation et de la précarité sur le canton du Bois d'Oingt. Il a été constaté que les travailleurs pauvres, les familles monoparentales, les bénéficiaires de petites retraites, n'ont pas ou plus les ressources suffisantes pour se nourrir correctement. Le circuit commercial classique mais aussi les structures caritatives ne leur sont plus accessibles du fait des transports inexistantes et du nombre de bénéficiaires toujours plus important. Pour répondre à cette problématique, une structure intermédiaire appelée « le p'tit coup de pousse » s'est créée. Son objectif est de valoriser la personne par l'acte d'achat, de sortir de la logique d'assistanat et d'accéder

à l'autonomie. Les personnes fragilisées doivent s'adresser aux travailleurs sociaux de la MDR et de la MSA qui les orientent ensuite sur le dispositif. Pour soutenir l'action, des bénévoles se sont engagés. Si vous souhaitez les rejoindre, tout volontaire est le bienvenu. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le centre social au 04 72 54 48 76. Un partenariat riche s'est déjà constitué dans une volonté de valoriser le territoire et le canton. Des producteurs locaux leur font profiter de fruits et légumes de qualité ; les supermarchés des communes sont également engagés. Si vous souhaitez vous aussi participer, ils recherchent des dons en nature de fruits et légumes. Ouvert tous les mardis, la distribution a débuté le 18 octobre. Ils ont déjà recueilli des retours très positifs de la part des bénéficiaires, ce qui nous encourage tous à poursuivre sur le long terme cette action.



## *Les rivières du Beaujolais*

Le contrat de rivière est un outil opérationnel engagé par les collectivités locales qui prend la forme d'un accord technique et financier concerté, dont les principaux partenaires sont les Agences de l'Eau, les Régions et les Départements. Il a pour but de concrétiser les orientations préconisées par la loi sur l'eau et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) intégrant les prescriptions de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Sa durée est généralement de 5 à 7 ans éventuellement renouvelable.

Il définit des objectifs et détermine un programme d'actions s'articulant en 3 volets:

volet A : reconquête de la qualité des eaux,

volet B : gestion des risques et restauration des milieux aquatiques,

volet C : communication et sensibilisation à l'environnement.

Le Contrat de Rivière Azergues est en phase de bilan. Afin de pouvoir évaluer la portée des actions de communication et pouvoir par la suite répondre au mieux à vos attentes, nous vous proposons de répondre à un sondage :

[http://www.pays-beaujolais.com/france/DT1283344066/sondage/Sondage-Contratde-Riviere-Azergues.html?typeid-11\\_portail-france](http://www.pays-beaujolais.com/france/DT1283344066/sondage/Sondage-Contratde-Riviere-Azergues.html?typeid-11_portail-france)



## *Recensement agricole 2010*

### **Premiers enseignements**

Tout juste transmises par le Service Economie Agricole et Développement Rural de la Direction départementale des territoires du Rhône, voici quelques premières analyses qui ressortent du dernier recensement agricole dans le Rhône. La surface moyenne des exploitations du Rhône a progressé de près d'un tiers dans la dernière décennie. Dans un contexte de crise, la viticulture reste la pièce maîtresse de l'agriculture rhodanienne. Profitant d'un bassin de consommation important, 2 600 exploitations vendent en circuits courts. Le Rhône se classe ainsi troisième au niveau national.

Depuis 2000, le Rhône perd chaque année 240 exploitations et 1 100 ha de surface agricole utilisée (SAU). Cette diminution du nombre (- 29 %), plus faible que celle du niveau régional (-31 %), est plus élevée que celle du niveau national (- 26 %). Les grandes exploitations (potentiel économique supérieur à 100 000 euros) sont les seules à s'accroître. Leur nombre augmente de 17 % pour atteindre plus de 1 000 exploitations. Leur surface augmente aussi (+45 %) pour s'élever à plus de 50 000 hectares.

La réduction du nombre d'exploitations concerne toutes les orientations technico économiques.

Le maraîchage et l'horticulture, les grandes cultures, les bovins viande et les autres herbivores sont les moins touchés. Par contre, les fruits connaissent une baisse de 48 % entre 2000 et 2010, plus forte que celle du niveau régional (-29 %). La viticulture baisse un peu moins (- 29 %) que le niveau régional (-32 %). Avec 2 430 exploitations, elle représente près de la moitié des exploitations viticoles de Rhône- Alpes.

Pour plus de détails :

<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Statistiques>



## *Inscriptions sur les listes électorales*

Vous avez jusqu'au 31 décembre 12h00 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune si vous souhaitez participer au vote des élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en 2012.

Conception : Michel Dhélin – Légny • Rédaction : Conseil Municipal

Impression : Imprimerie du Bois d'Oingt • Tirage : 270 ex • Contact : Mairie de Légny : tél 04 74 71 61 09